Martin Demers
2012/01/01

Mot du nouveau directeur

Au service du Collège de Maisonneuve depuis 11 ans, dont cinq à la direction de l'Institut des procédés industriels, j'envisage maintenant avec enthousiasme la fonction de directeur du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD). Ce nouveau défi s'inscrit dans le prolongement de plusieurs de mes expériences passées, notamment en développement de programmes de formation tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue.

Pour quelqu'un qui comme moi l'aborde avec un regard renouvelé, le CCDMD est un organisme qui impressionne par la richesse des ressources qu`il met à la disposition des élèves et des enseignants du collégial. Comment ne pas être fasciné devant une telle variété d'auteurs, de concepteurs et de chargés de projets, une telle multiplicité de produits et de médias, tous au service d'une même cause : un enseignement de qualité, un apprentissage de pointe ?

L'éloge de la diversité et de la pertinence n'est plus à faire en ce qui concerne le secteur de l'Amélioration du français. On y trouve, en effet, une abondance de ressources, et l'ampleur de la fréquentation en ligne (plus d'un million de visiteurs par mois) témoigne vivement de leur utilité. Ces ressources, à l'origine conçues pour les centres d'aide en français (CAF), sont réexaminées chaque année au moment des Intercafs afin de répondre au mieux aux besoins des élèves aux prises avec des difficultés en français écrit, mais également, depuis quelques années, à ceux des membres du personnel enseignant et non enseignant éprouvant le besoin de s'améliorer.

C'est donc avec beaucoup de plaisir et de considération que je m'adresse à vous pour

la première fois dans *Correspondance*, bulletin bien connu des départements de français et consulté par des spécialistes des diverses disciplines. Dans le numéro d'octobre, mon prédécesseur exprimait les engagements du CCDMD relativement au Cadre de mesure pour l'amélioration de la maitrise du français dans les collèges, annoncé en juin dernier par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Je reprends ici quelques objectifs qui vont rester les nôtres à court et moyen termes :

- contribuer, comme nous l'avons toujours fait pour les CAF et la mise à niveau – grâce à nos ressources en ligne –, aux services de référence linguistique que les collèges choisiront de mettre en place,
- poursuivre, après trois ans d'un travail assidu, le projet *Stratégies d'écriture dans la formation spécifique*, dont les premiers fascicules sont déjà diffusés,
- maintenir notre offre au MELS pour l'élaboration de tests de classement en français langue seconde adaptés aux besoins de l'ensemble des collèges,
- concevoir les exercices de synthèse de la *MDR-Méthode de relecture* (adaptée aux textes rédigés dans les cours de français), pour lesquels le MELS nous promet sa contribution,
- promouvoir la conception d'une méthode de relecture adaptée aux textes produits dans toutes les matières,
- continuer la création de ressources à l'intention des enseignants de toutes les disciplines,
- développer un volet très attendu en français langue seconde…

Conscient qu'il ne manque pas de pain sur la planche, je souhaite au secteur de l'Amélioration du français de garder le cap sur la production de ressources novatrices toujours en lien avec les besoins du réseau.



Martin Demers

CCDMD